BSV n°4. 24 avril 2013



Animateur référent

Clémence ALIAGA ARVALIS 02.32.07.07.40 c.aliaga@arvalisinstitutduvegetal.fr

Animateur suppléant

Elodie JOUANNEAU ARVALIS 02.31.71.13.91 e.jouanneau@arvalisinstitutduvegetal.fr

L'essentiel de la semaine

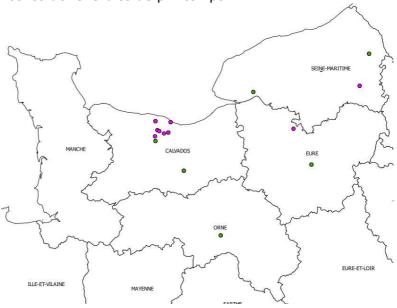
Présence de sitones

Les parcelles de féveroles sont au stade 3 feuilles étalées pour les plus précoces, il en est de même pour les parcelles de pois. Les températures douces et le temps ensoleillé de ces derniers jours ont favorisé l'activité des sitones. Sur pois, des symptômes de sitones ont été observés cette semaine, avec 1 à 5 morsures notées sur les parcelles du réseau, le seuil de nuisibilité n'est pas atteint. Sur féveroles, une parcelle présente entre 5 à 10 morsures en Seine-Maritime, pour cette parcelle le seuil de nuisibilité est atteint (5 à 10 encoches sur les premières feuilles). Pour ce ravageur, la vigilance est de mise jusqu'au stade 6 feuilles des pois et des féveroles. Des thrips ont été observés sur pois et féveroles. Sur pois, ce ravageur peut être nuisible contrairement à la féverole mais le seuil de nuisibilité n'est pas atteint cette semaine. La présence d'oiseaux est signalée sur toutes les parcelles de pois du réseau, et sur féveroles, une parcelle présente des dégâts (inférieur à 20%). La présence de limaces a été notée sur une parcelle de pois dans l'Orne. Les températures plus fraîches annoncées pour cette fin de semaine vont ralentir l'activité des sitones mais pas celle des thrips.

Prochain bulletin: Jeudi 2 mai.

Observations réalisées en début de semaine sur :

- 6 parcelles de pois de printemps
- 10 parcelles de féveroles de printemps



Parcelles observées (BSV n°4) : en rose les parcelles de féveroles, en vert les parcelles de pois

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites des DRAAF, des Chambres d'agriculture

Abonnez-vous sur www.normandie.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.





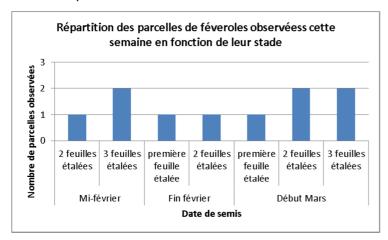


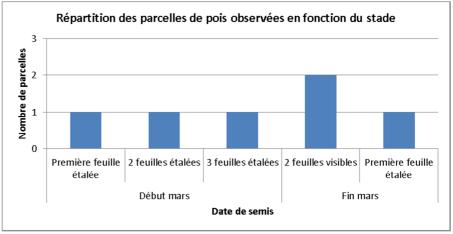
Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Stades des parcelles

Les parcelles de pois sont entre le stade « première feuille étalée » et « trois feuilles étalées pour la plus précoce.

La moitié des parcelles observées sont au stade « 2 ou 3 feuilles étalées », cette semaine.





Ravageurs sur pois

Limaces : sur 6 parcelles observées, des traces de présence de limaces ont été signalés dans une parcelle dans l'Orne.

Oiseaux : des traces de présence de colombidés et de corvidés sont signalés sur les six parcelles du réseau.

Sitones: sur les 6 parcelles observées, 3 présentent entre 1 à 5 morsures.

Thrips: sur 5 parcelles ayant fait l'objet d'une notation, la présence de thrips a été observée sur 2 d'entre elles (0.04 à 0.5 thrips/plante).

Ravageurs sur féveroles

Oiseaux : comme la semaine dernière, des dégâts (<20%) de colombidés sont signalés sur une parcelle dans le Calvados.

Sitones: sur les 10 parcelles observées, 8 présentent entre 1 à 5 morsures et 1 parcelle présente entre 5 à 10 morsures.

Thrips: sur les 7 parcelles observées, 2 présentent des thrips dans le Calvados (entre 0.1 et 1 thrips/plante en moyenne).



Seuils de nuisibilité ravageurs

Thrips: Minuscule insecte noirâtre d'1 mm de long, communément appelé « mouchette d'orage », le thrips est actif dès 7-8°C. Si on peut l'observer sur féverole, il n'est nuisible que sur les pois.

En piquant le végétal pour se nourrir, il injecte une salive toxique, à l'origine de plantes très ramifiées, qui restent naines. Les feuilles sont gaufrées, avec des taches jaune ou brune.

La nuisibilité peut dépasser 30 q/ha. Les dégâts sont plus importants en cas de levée lente, alors qu'ils sont généralement très limités, voire nuls, en situation de levée rapide, même en présence d'insectes en grande quantité.

Les thrips sur pois sont à surveiller à partir de 80 % de plantes levées jusqu'à maximum 6 feuilles. Le seuil de nuisibilité est atteint à partir d'un thrips observé par plante en moyenne ; seuil à relativiser en fonction de la vitesse de la levée.



Source: Arvalis Institut du

Le dénombrement des insectes se fait en prélevant une dizaine de plantes au hasard, avec leur graine, débarrassées de leur terre. Les placer dans un sac plastique transparent, fermé. Placer le sac au soleil quelques minutes et le secouer. Compter le nombre de thrips visibles et diviser par 10 pour obtenir l'infestation moyenne par plante.

Sitones sur pois et féveroles : Charançon de 3,5 à 5 mm de long, brun rougeâtre, le sitone est actif par temps ensoleillé, avec des températures supérieures à 12°C. Les encoches dues aux morsures des adultes n'ont pas d'impact sur le rendement, mais révèlent la présence de larves qui détruisent les nodosités et perturbent ainsi l'alimentation azotée des pois et féveroles. Les pertes de rendement peuvent atteindre 10-12 q/ha, mais ne sont pas systématiques.

Le seuil de nuisibilité est atteint sur pois et féveroles entre les stades levée et 6 feuilles, lorsqu'on dénombre 5 à 10 encoches au total sur les premières feuilles.



Source : Arvalis Institut du Végétal

Pucerons noirs: Le seuil de nuisibilité est atteint lorsqu'on dénombre plus de 10 % de tiges portant un manchon noir de pucerons. En dessous de ce seuil, la faune auxiliaire peut réguler les populations. L'observation doit se poursuivre jusqu'à fin floraison + 10 jours.



Source : Arvalis Institut du Végétal

Bruches sur féveroles : Même si elles sont déjà présentes en parcelles, les bruches ne sont nuisibles que si elles pondent à partir du stade sensible « jeune gousse à 2 cm du premier niveau de fructification» et jusqu'à fin floraison.

Pour repérer facilement ce stade, faire un repère à 2 cm sur un cure dent, il vous servira d'étalon. Surveiller ensuite l'arrivée des adultes pour les viser avant la ponte car les larves seront inaccessibles. Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on cumule plus de 2 journées avec des températures dépassant 20°C.

Tordeuses sur pois : Le piégeage des tordeuses s'effectue à la parcelle à l'aide de pièges à phéromones placés au début de la floraison.

A partir du stade jeune gousse plate du 2e étage fructifère, le seuil de nuisibilité est atteint au-delà de 400 captures cumulées pour des pois destinés à l'alimentation animale et 100 captures pour des pois destinés à l'alimentation humaine ou la production de semences.





Photo INRA



Pucerons verts du pois: A partir du stade boutons floraux jusqu'au stade fin floraison + 15 jours, une surveillance régulière est nécessaire, notamment par temps chaud et sec. Placer un support blanc rigide (feuille de papier A4) dans la végétation et secouer le feuillage. Si présence systématique de plusieurs dizaines de pucerons par comptage et si le nombre progresse d'une visite à l'autre (en 2-3 jours), le seuil de nuisibilité est atteint.



Source : Arvalis Institut du Végétal

Seuils de nuisibilité maladies

Anthracnose sur pois et féverole : La nuisibilité de l'anthracnose peut commencer à s'exercer à partir de début floraison et jusqu'à fin floraison + 10 jours, en cas de symptômes visibles.



Source : Arvalis Institut du Végétal

Botrytis du pois et de la féverole : Comme pour l'anthracnose, la nuisibilité du Botrytis peut commencer à s'exercer à partir de début floraison jusqu'à fin floraison + 10 j, en cas de symptômes visibles.



Source : Arvalis Institut du Végétal

Rouille du pois et de la féverole : Dès l'apparition des premières pustules, la maladie peut devenir nuisible.



Source : Arvalis Institut du Végétal